



PROCES VERBAL DU CA DU 15 SEPTEMBRE 2016

Le conseil d'administration du lycée Ambroise Vollard s'est réuni le jeudi 15 septembre 2016 en salle F3 sous la présidence de M. Christian PAQUIEN, proviseur.

Il a été constitué par les membres de l'année scolaire 2015-2016.

Le président ouvre la séance à 17h26 en présence des représentants des Parents d'élèves, des Professeurs, des élèves, du personnel, le quorum étant atteint (14 présents) – voir liste d'émargement.

1- APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Le proviseur supprime le point 4 de l'ordre du jour proposé.

Vote pour l'approbation de l'ordre du jour

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 14

L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité

Entrée d'un représentant des parents FCPE portant le nombre de votants à 15

2- APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CA DU 13 JUNE 2016

Vote pour l'approbation du PV du CA

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 15

Le PV du conseil d'administration du 13 juin 2016 est adopté à l'unanimité

3- BILAN DE RENTREE 2016

Bilan des effectifs; 43 classes au lieu des 41 prévues.

Quelques écarts sur les niveaux par rapport au prévisionnel

- Niveau 2nd : proche des prévisions. Effectif à 33/classe en moyenne

- Niveau 1^{ère} : 433 élèves pour 434 prévus. Quelques changements la 1^{ère} L/ES a disparu au profit d'une 1^{ère} ES + ½ s

- Niveau terminale : 406 élèves pour 411 prévus. Création d'une ½ section ES fermeture ½ section L

- Le proviseur rappelle que le lycée a obligation de prendre les redoublants (d'où une terminale STMG à 36 élèves); tous les redoublants ont été repris, même si ce n'est pas par le lycée même.

- Il constate que les prévisions globales ont été assez justes, même s'il y a eu des ajustements depuis février (car il est difficile d'affiner sur séries), ce qui explique la modification de la répartition des services, la DGH ayant augmenté dans certaines disciplines, par exemple en anglais, histoire-géographie, mathématiques, physique-chimie.

- Question d'une personnalité qualifiée sur le nombre exact de salles au lycée: 57, salles spécialisées comprises (réponse de la gestionnaire).

Au jour de la prérentrée, tous les enseignants, contractuels compris, avaient été nommés. Les services du rectorat avec la DPES ont fait le nécessaire et il est important de le souligner

Remarque d'un représentant de la liste d'union sur un sentiment de « surpopulation » au lycée.

Le proviseur et la gestionnaire soulignent qu'effectivement on peut avoir ce sentiment d'une grande concentration d'élèves, encore amplifié par l'indisponibilité des salles pour cause de travaux, les

barrières bloquant les coursives...

Le proviseur estime qu'il y a l'espoir d'une division de seconde en moins pour la rentrée 2017, quand sera dépassé le pic de naissance de l'an 2000.

Un représentant de la liste d'union souligne l'idée de saturation et de limites atteintes.

Le proviseur précise que le rectorat et la Région sont au courant que les lycées sont en tension sur St-Pierre, mais qu'un nouveau lycée ne sera opérationnel qu'en 2021.

Vote pour l'approbation du TRMD 2016-2017

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 15

Le TRMD est adopté à l'unanimité

4- REPARTITION DES I.M.P.

Le proviseur explique ce qu'est une IMP, qu'elle équivaut à 1250 €, qu'elle est fractionnable et comment elles ont été réparties au lycée. Précisions sur:

a) Tutorat: si besoin de plus, le rectorat abondera la ligne

b) Il s'agit d'une première proposition; si une mission n'est pas effectuée, il y a changement de ligne

c) Pas d'IMP prévue pour le fonctionnement des examens; question d'un représentant de la liste d'union sur le paiement des heures effectuées pour ce service; réponse: paiement sur autre ligne (niveau ou cycle d'enseignement).

5- DBM

La gestionnaire présente une DBM pour information relative au budget annexe (cuisine centrale).

La Région Réunion a accordé une subvention de 5550 € pour du matériel de cuisine qui s'agit d'inscrire dans le budget 2016.

Le proviseur précise qu'il y a beaucoup de réparations et de travaux pour répondre aux normes et de matériel à changer, que d'autres DBM sont prévisibles.

La gestionnaire souligne que des malfaçons lors de la construction du lycée et plus particulièrement de la cuisine centrale ressortent; une réflexion est actuellement menée pour savoir s'il faudrait refaire la cuisine ou si des réparations suffiraient.

6- CONTRATS ET CONVENTIONS

6.1 - ASSOCIATION NATIONALE DE PREVENTION EN ALCOOLOGIE ET ADDICTOLOGIE

Le proviseur demande l'accord de signer une convention avec cette association pour 2 interventions d'une heure à destination de 2 classes de secondes sur le thème de la prévention des addictions pour un coût total de 200 €.

Vote pour l'approbation de cette convention

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 15

Cette convention est adoptée à l'unanimité

6.2 - COLLEGE DE TERRE SAINTE :

Nouvelle cuisine satellite desservie par la cuisine centrale suite à la modification du schéma de distribution (interversions entre la cuisine centrale d'Achille Grondin qui fournissait le collège de Terre Sainte en satellite, et le lycée Vollard qui fournissait le Lycée de Vincendo). L'établissement doit signer une « convention de restauration pour fourniture de repas par la cuisine centrale ». Cette convention proposée porte sur 2 années scolaires 2016/2017 et 2017/2018.

Vote pour l'approbation de cette convention

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 15

Cette convention est adoptée à l'unanimité

6.3 - COLLEGE DE TERRE SAINTE :

L'utilisation de la structure artificielle d'escalade du lycée par le collège de terre sainte, faisant l'objet d'une convention votée en septembre 2015 nécessite un avenant pour l'ajout du point 5, concernant la responsabilité du collège de Terre Sainte (chef d'établissement, professeurs encadrants et Inspecteur de réseau) pour l'accueil et l'utilisation occasionnelle de la structure par des élèves du primaire.

Demande d'un représentant des parents FCPE: séparer les 2 lignes "président de l'association" et "principal du collège", même s'il s'agit de la même personne; réponse: accord, d'ailleurs 2 signatures ont été faites

Vote pour l'approbation de cet avenant

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 15

Cette convention modifiée est adoptée à l'unanimité

6.4 - BEST

Un voyage en Afrique du Sud se déroulera en mai 2017. Prévu pour 25 élèves et 4 accompagnateurs au lieu de 3 (participation financée par les actions). L'établissement et les enseignants organisateurs souhaitent confier l'organisation de ce voyage à l'organisme BEST qui organise depuis plusieurs années déjà des voyages linguistiques.

Le coût par élève est de 1460 € et le coût total pour les 4 accompagnateurs est de 3720 €. Le coût total du devis s'élève à 32.780 €

Question d'un représentant des parents FRAPE : comment expliquer la différence de prix entre élèves et accompagnateurs? Réponse: car pas de cours tous les matins pour les accompagnateurs d'où prix moindre (gestionnaire) + geste commercial possible (représentant de la liste d'union)

Question d'un représentant des parents FRAPE : les parents ont-ils déjà payé? Réponse (gestionnaire): en juin, chèque à l'inscription

Question d'un représentant de la liste SNALC: qui est le responsable du projet? Réponse: Madame Emmanuelle Hoguet

Vote pour l'approbation de cette convention

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 15

Cette convention est adoptée à l'unanimité

6-5 – FILIERE VOLAILLE DE LA REUNION (VOLAY PEI)

L'établissement a été sollicité par la Région Réunion dans le cadre de la valorisation de la production locale pour proposer la signature d'une convention avec la filière de volaille de La Réunion.

A travers cette convention, l'établissement au titre de la cuisine centrale s'engage :

- à inscrire la volaille péï avec une fréquence plus importante dans les planches de menus qu'elle propose aux cuisines satellites
mais point financier à faire à chaque fin de période de 7 semaines, pour ne pas réduire la qualité des autres menus si ces repas « pays » coûtaient trop cher

L'établissement en titre de la cuisine satellite s'engage :

- à choisir systématiquement les menus à base de volaille péï proposés par la cuisine centrale.

Une marraine qui représente la filière est désignée pour le Lycée. Il s'agit d'une élèveuse de volaille de Petite-île. Si les membres du CA sont favorables à la signature de cette convention, une signature officielle pourra être organisée le 30/09/16 et la pose d'une plaque avec la photo de notre marraine, réalisée dans le self.

Cette élèveuse se rend également disponible ce jour là pour faire une présentation de la filière à des élèves (ST2S, STMG, ES?) et une visite de son élevage sera organisée.

Question d'un représentant des parents FRAPE : Actuellement quand repas avec volaille ou lapin, ce n'est pas toujours de la volaille "pays"? Réponse: non, car ce serait trop cher, tout a un coût.

Pour information, la gestionnaire indique que le 22/09, la cuisine centrale participe au concours « chefs péi ». Les membres de jury désignés vont venir évaluer un repas fait exclusivement à base de produits locaux. Des prix sont à gagner.

Remarque d'un représentant de la liste d'union qui, sceptique, estime qu'il s'agit davantage de "com" qu'autre chose et que cela va à contresens de ce qu'y est fait en cours.

Le proviseur souligne l'intérêt de faire vivre une filière: le lycée peut ainsi aider à structurer une filière de A à Z, du grain local à l'assiette, comme pour celle du porc il y a quelques années, grâce à coopérative et groupement d'achats, et peut-être pour l'avenir celle des fruits, qui reste à structurer.

Vote pour l'approbation de cette convention

Contre : 0

Abstention : 1

Pour : 14

Cette convention est adoptée à l'unanimité.

6-6 SCIENCE REUNION atelier "empreintes génétiques"

Comme chaque année, l'établissement souhaite maintenir un partenariat avec SCIENCE REUNION pour la mise en place d'atelier « Empreintes génétiques » pour les sections scientifiques. Il s'agit de 2 prestations de 2 heures pour un coût total de 200 €.

Vote pour l'approbation de cette convention

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 15

Cette convention est adoptée à l'unanimité

7- PROJETS ANNEE 2016-17

7.1 EVALUATION BAC EPS 2017

Présentation par deux enseignants d'EPS

- validation des évaluations pour le bac; 3 activités en CCF (contrôle en cours de formation)

-la validation a lieu à l'issue de chaque cycle avec autre professeur de la discipline outre le professeur de la classe.

- dates validées par l'inspection, avec dates de rattrapage possibles (du 22 au 24 mai).

Le proviseur rappelle l'obligation d'avoir fini le 24 mai 2017. Un enseignant d'EPS explique qu'en effet début juin il y a passage des options, les CAP et BEP et des réunions d'harmonisation.

Vote pour l'approbation du calendrier d'évaluation

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 15

Le calendrier est adopté à l'unanimité

7.2 PROJET DE L'ASSOCIATION SPORTIVE

Présentation par deux enseignants d'EPS

- il existe deux pôles: loisir et compétition
- beaucoup de secondes sont intéressés cette année
- demande pour boursiers: le lycée peut-il prendre en charge 50% de leur licence? Réponse du proviseur: suite favorable à envisager après vérification des finances des fonds sociaux.
- ateliers pour internes (et volontaires) le soir: step (au lycée) et musculation (à Terre Sainte); question d'un représentant de la liste d'union sur les jours choisis pour ces ateliers; réponse: step le vendredi soir, musculation le lundi soir
- 2 projets particuliers pour l'année:
 - congrès international de rugby au Kenya,
 - championnat de France pour le relais 200 mètres

Vote pour l'approbation du projet de l'Association sportive

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 15

Le projet est adopté à l'unanimité

7.3 PROJETS D'ACTIVITES CULTURELLES

- Une subvention de 1850 euros est à répartir pour les activités culturelles
- atelier au Séchoir de St-Leu pour une classe de seconde: 2 spectacles + un intervenant
- présentation complète au prochain CA (un peu de retard car nouveau référent culturel + changement de modalités)

7.4. SPECTACLE FIN D'ANNEE

Un représentant de la liste d'union propose le vendredi 26 mai, ainsi qu'une autre salle, plus grande, comme celle du centre Langenier.

Le proviseur mentionne la demande de parents pour le spectacle ait aussi lieu en soirée, mais souligne que la gestion du retour des élèves en soirée serait compliquée.

7.5 JOURNEE DE LA LAICITE ET JOURNEE CITOYENNE, SPORTIVE ET CULTURELLE

Le proviseur propose, pour ne pas banaliser deux journées, de n'en banaliser qu'une seule:

- pas de banalisation de la journée du 9 décembre (journée de la laïcité): thèmes traités en cours
- banalisation du 16 décembre (journée citoyenne, sportive et culturelle), avec atelier laïcité

Vote pour la banalisation de la journée du 16 décembre 2016

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 15

La banalisation est adoptée à l'unanimité

7.6 BTS DESIGN GRAPHIQUE

Une discussion est en cours sur le couplage de 2 BTS sur une seule division (une section complète de BTS Design avec 2 options), pour une optimisation des cours et de l'occupation des salles pour 2018-2019.

Option de Design graphique envisagée (outre l'option Design de mode prévue pour 2018-19):

- Com et médias imprimés: une ouverture pour les MAN AA, les STMG, les bacs pros pour poursuite d'étude
- Com et multimédias: moins intéressant, une école se montant déjà à St-André

Les terrains de stage: à voir avec les entreprises.

Projet à présenter au 1er octobre; c'est la Région qui doit donner le feu vert pour que le rectorat

mette ensuite des moyens ou pas dans le projet.

Vote pour l'approbation du projet d'accueil d'un BTS DESIGN GRAPHIQUE

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 15

Le projet est adopté à l'unanimité

8- QUESTIONS DIVERSES

a) Progression du chantier

- un peu de retard

- programmation du bâtiment E: à dû faire l'objet d'une nouvelle étude car la démolition des paillasses des salles de sciences était prévue mais pas la reconstruction

- Bâtiment B: travaux en cours

- Des tranches additionnelles ont été validées pour l'étanchéité et les peintures des murs extérieurs.

- Le lot menuiserie a dû être relancé l'entreprise n'ayant pas poursuivi le chantier

- internat: fin pendant les vacances; le nettoyage a dû être réalisé par une entreprise pendant un we (marché supplémentaire)

Une question d'un représentant de la liste d'union sur les wc de la salle des professeurs: réponse, CDI et salle des professeurs pas encore programmés.

b) Sécurité:

- alerte incendie: mardi 20 septembre à 16 h 10; information aux enseignants: vendredi 16 septembre

- PPMS: un exercice « Attentat-Intrusion » doit être réalisé avant les vacances d'octobre

- Les abords extérieurs sont étudiés suite à une demande de l'établissement par le référent sécurité du Rectorat et le rapport est attendu. Ce diagnostic servira de base pour formuler des demandes d'aménagements ou installations à la mairie et conseil Régional.

c) Une question d'un représentant des parents FCPE sur les devoirs surveillés: pourront-ils ou non avoir lieu, principalement pour les terminales?

Réponse:

- pas de moyens prévus par le ministère; remarque d'un représentant de la liste d'union: le lycée Vollard n'est pas reconnu comme un lycée d'éducation prioritaire

- peu de possibilités avant la livraison des salles préfabriquées

Tous les points à l'ordre du jour ayant été évoqué la séance est levée à 19 h 19

La secrétaire de Séance



Catherine KERRIEN

Le Président



Christian PAQUIEN